

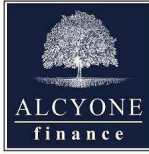
ALCYONE FINANCE
FONDS « ACTIONS NORD SUD »



CODE DE TRANSPARENCE
FONDS ISR GRAND PUBLIC

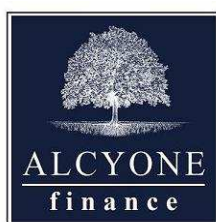
ALCYONE FINANCE Société de Gestion
1, rue de la Bourse – 75002 PARIS
Tél. 01 42 60 24 43 – Fax 01 42 60 31 17 – www.alcyonefinance.com - isr@alcyonefinance.com

Dépositaires : CM-CIC SECURITIES – B CAPITAL
RCS PARIS B 389 376 583 (92 B 15010) - TVA intracommunautaire FR8338937658300032



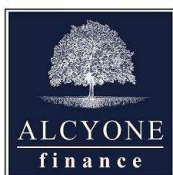
DONNEES GENERALES

1 a	Nom du fonds Gestionnaire du fonds	« Actions Nord Sud » ALCYONE FINANCE
1b	Informations complémentaires	ALCYONE FINANCE 1, rue de la Bourse 75002 Paris Franck de Pinieux – 01 42 60 74 28 isr@alcyonefinance.com www.alcyonefinance.com
1c	Taille du fonds	2,5 millions d’euros (fin juillet 07)
1d	Historique de la performance financière	www.alcyonefinance.com Europerformance Standard & Poors Bloomberg (ALCYANS FP) Boursorama Reuters
1e	Information des investisseurs	Reporting financier mensuel Reporting extra-financier annuel www.alcyonefinance.com
Compl.	Politique de RSE	ALCYONE FINANCE est engagée dans le développement durable : Adhésion à l’UNEP FI www.unepfi.org Signature des Principes pour l’Investissement Responsable (PRI) www.unpri.org Signature du Carbone Disclosure Project www.cdproject.net ALCYONE FINANCE est une entreprise « Carbone Neutre » www.actioncarbone.org



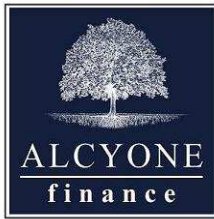
CRITERES D'INVESTISSEMENT ISR

2a	Comment le fonds définit-il l'ISR ?	Le fonds sélectionne des entreprises respectueuses du développement durable et concourant à la réduction de l'extrême pauvreté dans les pays du Sud.
2b	Critères d'investissement ISR du fonds	Ressources humaines, droits humains, gouvernance, comportement sur les marchés, environnement, engagement sociétal axé sur la réduction de l'extrême pauvreté dans les pays du Sud, par leur cœur de métier
2c	Détermination et révision des critères d'investissement ISR	Les critères d'investissement ISR sont déterminés par l'équipe ISR. Ils sont revus une fois par an en accord avec le Comité d'Ethique.
2d	Communication des changements de critères aux investisseurs	Les éventuels changements de critères sont communiqués par un reporting spécifique sur le site d'ALCYONE FINANCE. www.alcyonefinance.com



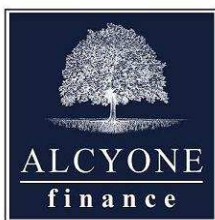
PROCESSUS D'ANALYSE

3a	Méthodologie et processus d'analyse ISR	Filtre notation extra-financière Vigeo Recherche interne : étude des engagements concrets des entreprises, dans leur cœur de métier, en termes de réduction de l'extrême pauvreté dans les pays du Sud ; Grille d'analyse développée en partenariat avec Care France ; Analyse des rapports Développement Durable, monographies, rapports sectoriels / thématiques, des brokers & information providers...; Recherches presse, Internet, Reuters... Contacts, rencontres entreprises ; Validation des analyses avec CARE
3b	Equipe de recherche interne Agence externe	2 analystes ISR internes VIGEO
3c	Procédure de contrôle ou de vérification externe de la méthode de recherche	soumise annuellement au Comité d'Ethique
3d	Consultation des parties prenantes	Les analystes ISR internes consultent les parties prenantes sur des points particuliers.
3e	Profil et analyse disponibles pour les entreprises	Chaque entreprise a accès en permanence à son profil, son analyse, sur simple demande.
3f	Fréquence de révision du processus de recherche	Le processus de recherche est révisé en fonction des besoins par l'équipe de recherche interne. Il peut également l'être chaque semestre sur proposition du Comité d'Ethique.
3g	Divulgarion des résultats de la recherche	Des informations synthétiques sur le comportement des entreprises au regard des critères étudiés sont communiquées sur demande aux souscripteurs par mail ou par courrier.



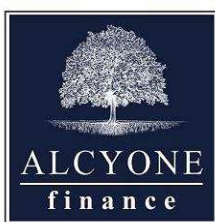
EVALUATION ET MISE EN OEUVRE

4a	Intégration des résultats de la recherche dans le processus d'investissement	Les valeurs qui satisfont aux critères extra financier sont intégrées au portefeuille selon la méthode du stock picking.
4b	Mesures pour valider la conformité des participations avec les critères ISR	Veille permanente, y compris messages d'alerte des différentes sources externes Veille interne sur les politiques de réduction de la pauvreté
4c	Processus de désinvestissement lié aux critères ISR	En cas de détérioration du comportement d'une entreprise, celle-ci est contactée. Les désinvestissements sont décidés par le Comité de Gestion lorsque les réponses apportées ne permettent pas d'envisager un rétablissement rapide.
4d	Communication aux investisseurs des désinvestissements liés aux critères ISR	non
4 e	Information des entreprises de leur exclusion du portefeuille liée aux critères ISR	Lors des contacts réguliers entretenus avec les entreprises
compl.	Intégration des résultats de la politique d'engagement	ALCYONE FINANCE ne pratique pas de politique d'engagement.



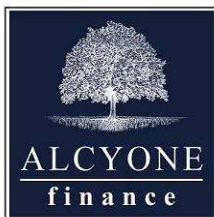
METHODE D'ENGAGEMENT

Cette section du Code n'est pas applicable dans la mesure où le fonds ne pratique pas de politique d'engagement.



POLITIQUE DE VOTE

6a	Politique de vote	Le gérant soutient le management dès lors que les propositions soumises protègent les intérêts à long terme des actionnaires. Les critères ISR sont pris en compte.
6b	Communication des votes	Sur demande
6c	Dépôt ou soutien de résolutions	Le gérant ne dépose pas de résolution, il soutient les résolutions conformes aux intérêts à long terme des actionnaires.



ACTIVITES RECURRENTES

7a	Liste des participations du fonds	La liste des principales participations est disponible dans le rapport mensuel du fonds. www.alcyonefinance.com ISR
7b	Activités d'engagement	ALCYONE FINANCE ne pratique pas d'engagement.
7c	Vote en lien avec des critères ISR	Informations relatives à chaque assemblée communiquées aux souscripteurs sur demande
Compl.	Désinvestissements en lien avec des critères ISR	Informations par valeurs communiquées aux souscripteurs sur demande
Compl.	Dons et pourcentage des frais de gestion versés à des organisations caritatives	La moitié de la commission de gestion fixe est reversée à CARE France.